

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-451-1934 Divers.

n° 69-451-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 juin 1934

Numéro JO

n° 451 du 30/06/1934

Date du numéro

30 juin 1934

TEXTE INTÉGRAL

les nommées Maryram Adam, Adsen Hoch ont été autorisées à effectuer un stage à l'école indigène des tapis. Elles percevront une allocation de 1 fr. 50 par jour à partir du 15 juin 1954,